

**Parcours de formation :
toiletteur très qualifié**



Qualification préparée

Certification professionnelle Audreco "Toiletteur très qualifié", correspondant à un emploi identifié dans les classifications de la convention collective de branche Fleuristes, vente et services des animaux familiers (IDCC 1978).

Durée

630 heures dont 140 heures en stage en entreprise.

Ce parcours de formation est indicatif et n'engage pas l'organisme de formation : il est susceptible d'être modifié, avant ou au cours de la formation, pour tenir compte des évolutions du secteur professionnel, de l'évolution des projets personnel et professionnel du stagiaire au cours de la formation, du résultat des évaluations conduites au cours de la formation, de l'approche et du style propres à chaque formateur, ainsi que de tout autre impératif ou cas de formation majeure.

1. Identification de l'organisme de formation

Dénomination	AUDRECO FORMATION
Date de création	1987
Coordonnées	24 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS Accueil téléphonique : 01 83 64 05 99 Télécopie : 01 45 85 09 52 Web : http://formation-toilettage-reconversion.com/ Courriel : hello@audreco.com
Statut juridique	SA au capital de 38113 €
RCS	PARIS B 393351135
Code NAF	8859A
N°déclaration d'activité	11 75 124 37 75
Date et lieu de déclaration	Le 30/12/1987, Préfecture de Paris 15ème
Membres des organisations professionnelles du secteur formation	Fédération de la Formation Professionnelle Forum Français pour la Formation Ouverte et à Distance
Membre des organisations professionnelles du secteur animalier	Prestanimalia - Chambre nationale des prestataires animaliers Prodaf - Professionnels de l'animal familial

2. Objectifs

Pratique du toilettage

A l'issue de la formation, le toiletteur très qualifié est capable d'assurer la production habituelle des entreprises de toilettage. Il exécute les actions de toilettage en des temps plus courts que le toiletteur débutant.

Sa formation technique lui permet de pratiquer manipulations et déplacements des animaux dans des conditions de sécurité compatibles avec l'exercice professionnel : il connaît parfaitement les mesures propres à éviter les fuites et les divagations, mais aussi les morsures et autres agressions, y compris entre les animaux eux-mêmes. Il veille à respecter et faire respecter ces mesures.

Il est en outre conscient des impératifs de productivité de l'activité et il connaît les temps d'exécution à rechercher pour les travaux qui lui sont confiés.

Il connaît bien les matériels, les installations et les produits utilisés sur son lieu de travail et maîtrise leur parfaite mise en œuvre.

Maintenance et entretien du matériel et des locaux

Le toiletteur très qualifié réalise de manière autonome les opérations de maintenance tant pour ce qui concerne les matériels que pour les locaux eux-mêmes. Il sait utiliser et mettre en œuvre les matériels et les produits utilisés sur son lieu de production.

C'est un « hygiéniste », et il en comprend les nécessités et les objectifs et sait en faire respecter les principes.

Réglementation

Il connaît le règlement intérieur de son lieu de production et respecte les obligations imposées aux salons de toilettage par la réglementation.

3. Programme détaillé de la formation

Pôle « enseignement théorique »

Toilettage

Etude de gestes et techniques permettant la maîtrise et le contrôle du chien et du chat.

Etude des outils et des installations utilisés dans les salons de toilettage.

Principes de la zoocosmétologie : les eaux, les produits, leur utilisation.

Les phases d'une action de toilettage : préparations, épilations, bains, brushings, finitions.

Etude des principaux « patrons » en toilettage : poils ras, poils longs, patrons type caniche, type fox terrier à poils durs, type cocker spaniel, type cocker américain, type West terrier.

Apprendre à lire un standard et à l'interpréter en gestes de toilettage. Illustrations par exemples pratiques.

Comportementalisme

Une véritable synthèse des connaissances passées et actuelles, donnant la parole au plus grand nombre de points de vues de manière critique pour mettre en lumière les apports et les limites, une approche nouvelle de la relation homme-animal, homme-chien transcendant la perspective hiérarchique traditionnelle...

Pôle « enseignement de la gestuelle »

Sont étudiés dans le détail les gestes et comportements permettant la domination des animaux, les gestes liés à l'utilisation des outils, dans toutes les circonstances du toilettage.

A ce niveau de formation, il ne suffit pas que les « gestes » soient connus et correctement exécutés, ils doivent en outre pouvoir être expliqués, justifiés, démontrés et enseignés.

Pôle « apprentissage pratique »

L'étudiant applique, dans le cadre d'une autonomie toujours plus élargie, les savoir-faire acquis en gestuelle. Peu à peu, il devient capable d'effectuer l'ensemble des toilettages demandés dans les salons, en temps limité.

4. Processus de validation

Validations pendant le parcours de formation

A l'issue du parcours de formation, l'étudiant doit avoir validé :

- L'ensemble des cours obligatoires du pôle « enseignement théorique »
- L'ensemble des savoir-faire du pôle « gestuelle » : on trouve en annexe 1 la liste de savoir-faire par niveau de certificat, la colonne quatre permettant de repérer les savoir-faire exigés pour le certificat « toiletteur-zoocosmétologue confirmé » .

Seul le fait de justifier de l'ensemble des validations décrites ci-avant donne accès aux « validations à l'issue de la formation ».

Validations à l'issue de la formation

A l'issue de la formation, quatre « validations » complémentaires seront demandées au candidat :

Epreuve de gestuelle :

Il s'agit d'une épreuve orale : le candidat est invité à réaliser et à expliquer quelques uns des gestes de son programme de gestuelle. Les gestes sont choisis sur la liste correspondant au niveau du certificat.

Le jury pour cette épreuve est constitué d'un examinateur, désigné par l'organisme, ou par la chambre syndicale des prestataires animaliers, Prestanimalia.

La non capacité avérée à expliquer et/ou réaliser un geste demandé vaut non validation de l'épreuve de gestuelle.

Epreuve théorique :

Un questionnaire reprend de manière aléatoire des questions du pôle d'enseignement théorique.

Epreuve pratique :

Il est demandé d'exécuter quatre travaux de toilettage en temps limité.

Les travaux doivent comporter au moins un bain poils longs, une épilation, et une coupe.

La validation n'est acquise que si le temps maximum est respecté, et si le résultat final est compatible avec les attentes de la clientèle habituelle d'un salon de toilettage.

Les modèles utilisés pour cette épreuve ne doivent pas présenter de difficultés spécifiques particulières : des temps de prolongation peuvent être accordés au candidat dans le cas contraire.

Les toilettages comptant pour l'épreuve peuvent être exécutés à la fin ou pendant la formation.

Le jury de cette épreuve est constitué d'un professionnel désigné par la chambre syndicale des prestataires animaliers, Prestanimalia, assisté d'un formateur de l'organisme.

Bilan final

La certification est réputée acquise si et seulement toutes les validations décrites ci-avant ont été obtenues. Un candidat peut demander à repasser une épreuve plusieurs fois, y compris après la fin de la formation.



Annexe 1 : les validations en toilettage

	Geste
1	Les régions chez le chien
2	Le geste « juste » de la brosse
3	Démêler sans « toucher les pointes »...
4	Les trois positions de l'étrille
5	Connaître les outils du démêlage et leur ordre habituel d'utilisation
6	Utilisation d'une huile
7	Démêler sans arracher : faire sortir les nœuds
8	Utilisation du « Magic Tuch »
9	Utilisation d'un séchoir
10	Démêler un chien d'exposition
11	Dessous antérieur gauche
12	Dessous postérieur gauche
13	Dessous antérieur droit
14	Dessous postérieur droit
15	Dessus antérieur droit
16	Dessus antérieur gauche
17	Dessus du postérieur droit
18	Dessus du postérieur gauche
19	Tonte des « dessus »
20	Tonte des « dessous »
21	Tonte des doigts
22	Épilation des oreilles : utilisation « normale » de la pince à épiler
23	Coupe des ongles : principe, angle de coupe
24	Coupe des ongles : cautériser à l'aide d'un produit
25	Coupe des ongles : cautériser à l'aide d'un « débéqueur »
26	Prise en mains du chien
27	« Mettre un chien sur une table », cas normal
28	« Mettre un chien sur une table », chien mordeur
29	« Mettre un chien sur une table », sujet dangereux
30	Tenir la tête d'un chien (quatre positions)
31	Attacher un chien de manière « juste »
32	Coucher un chien, cas normal
33	Tenir un chien couché à l'aide de la laisse de toilettage
34	Eduquer un chien à rester en position couchée
35	Poser une muselière, chien dangereux
36	Le geste de l'épilation, sans couteau
37	Le geste de l'épilation, avec couteau
38	Pratique de l'épilation
39	Régler la température de l'eau
40	« Mouiller » ou « rincer » le chien
41	Appliquer un shampoing
42	Appliquer un « rinçage »
43	Pratique de l'essorage manuel et à l'aspirateur
44	Utilisation des mousses
45	Faire le tour du chien
46	Choisir le « bon outil au bon moment »
47	Utilisation d'un produit durcisseur
48	Utilisation des mousses
49	« Educatif 1 »
50	« Educatif 2 »
51	« Educatif 3 »
52	« Educatif 4 »
53	« Educatif 5 »
54	« Educatif 6 »
55	« Educatif 7 »
56	« Educatif 8 »
57	« Educatif 9 »
58	« Educatif 10 »
59	« Educatif 11 »
60	« Educatif 12 »
61	Repasser un « agneau » aux ciseaux
62	« Velours » sur « mouton »
63	« Velours » sur « peluche »
64	« Positions » pour « mouton »
65	« Positions » pour « peluche »
66	« Dessiner » un « mouton »

67	Positions pour une « bombe »
68	Positions pour « museaux et moustaches rondes »
69	Positions pour une « moustache française »
70	Positions pour un « pompon »
71	Dessiner une « peluche »
72	Gestuelle de la tondeuse : faire tourner la tondeuse dans la main
73	Educatif de la tonte des doigts sur la main
74	Mettre en place une tête de coupe
75	Démonter, remonter, régler une tête de coupe
76	Graissage des têtes de coupe
77	Tonte des joues
78	Préparer la « bombe »
79	Tonte de l'avant main
80	Tonte de l'arrière-main
81	Tonte (éventuelle) de l'avant des postérieurs
82	Roder une tête de coupe
83	Tonte d'une tête « moustache » française
84	Préparation d'une bombe
85	Préparation d'une « tête ronde caniche »
86	Tonte de l'avant main d'un « mouton »
87	Tonte de l'arrière main d'un « mouton »
88	Tonte des antérieurs
89	Tonte des postérieurs
90	Tonte des parties génitales
91	Tonte des parties génitales « à la un »
92	Préparation du « pompon »
93	Préparation d'une « peluche »
94	« Détourage » dessous de pattes, poils longs
95	Aider à « tenir un chat » : postérieurs
96	Aider à « tenir un chat » : tête et antérieurs
97	Aider à toiletter un chat
98	Toiletter un chat seul
99	« Patrons poils ras »
100	« Patrons poils longs »
101	« Patron poils mi-longs », type berger allemand
102	Réparer le cordon d'alimentation de la tondeuse
103	Changer les charbons de la tondeuse
104	Changer une queue d'aronde
105	Graisser le compartiment mécanique de la tondeuse
106	Démonter le compartiment mécanique de la tondeuse
107	Réglage correct des têtes de coupe
108	Rodage des têtes de coupe
109	Mettre en place un filtre pour aspirateur
110	Nettoyer et mettre en place un filtre pour séchoir
111	Réparer un séchoir
112	Entretien des surfaces
113	Utilisation d'un appareil à vapeur
114	Dessin à « main levée » caniche
115	Dessin à « main levée » cocker américain
116	Patrons « bedlington terrier »
117	Patrons « bichon frisé américain »
118	Patrons « bouvier des Flandres »
119	Patrons « caniche agneau »
120	Patrons « caniche mouton »
121	Patrons « caniche peluche »
122	Patrons « chats persans »
123	Patrons « cocker américain »
124	Patrons « cocker spaniel »
125	Patrons « fox terrier à poils durs »
126	Patrons « lhassa apso »
127	Patrons « schnauzer »
128	Patrons « scottish terrier »
129	Patrons « setter »
130	Patrons « shih tzu »
131	Patrons « spitz nain »
132	Patrons « teckel à poil dur »
133	Patrons « welsh terrier »
134	Patrons « west highland white terrier »
135	Patron « scandinave »
138	Le respect de la laisse
139	Raire asseoir un chien (trois techniques)
140	Apprentissage du « coucher »
141	« Suite » en laisse
142	Respect des « positions »

143	« Rappel »
144	« Suite » sans laisse
145	« Caresser le chien »
146	« Jouer avec le chien »
147	Initiation au « porter »
148	Initiation au « rapport »
149	Les bases de « l'obéissance »
150	Les bases de « l'Agility »
151	Mettre aux « aplombs »
152	Faire « marcher »
153	Connaissance des « parcours »
154	Présentation complète d'un chien
155	Qualifié : Bain poils ras
156	Qualifié : Bain poils longs
157	Qualifié : Brushing Poils ras (séchoir)
158	Qualifié : Brushing Poils mi-longs (séchoir)
159	Qualifié : Brushing Poils longs (séchoir)
160	Qualifié : Brushing Patrons mixtes
161	Qualifié : Brushing deux airs
162	Qualifié : Tonte doigts (21, 77, 78, 79)
163	Qualifié : Tonte « moutons » (83, 84, 85)
164	Qualifié : Tonte « agneaux » (93, 94, 95)
165	Qualifié : Ciseaux : « velours – détourages » (65)
166	Qualifié : Ciseaux : dessin « moutons » (69)
167	Qualifié : Ciseaux : dessin « peluches » (70)
168	Qualifié « Assistant toiletteur »
169	Qualifié « Toiletteur »
170	Qualifié « Toiletteur confirmé »